



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Eclairage – rénovation des réseaux giratoire de la Déportation - Conventions avec Morbihan Energies

DEL-2020-071

Numéro de la délibération : 2020/071

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thème, voirie

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 28/09/2020

Date de convocation du conseil : 22/09/2020

Date d'affichage de la convocation : 22/09/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoît, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Eclairage – rénovation des réseaux giratoire de la Déportation - Conventions avec Morbihan Energies

Rapport d'Alexandra LE NY

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 764, réalisés par le Conseil Départemental, pour la création d'une voie directe de tourne à droite au giratoire de la déportation en direction de Vannes, il convient de déplacer 3 candélabres au niveau de la future bretelle.

A cet effet, il est proposé d'établir deux conventions avec MORBIHAN ENERGIES :

- Convention 1 : Partenariat – rénovation en zone urbaine des réseaux d'éclairage

Cette convention permet de fixer les modalités de partenariat avec le Syndicat Départemental de MORBIHAN ENERGIES.

Ledit syndicat, maître d'ouvrage des opérations de rénovation en zone urbaine des réseaux d'éclairage, a pour mission :

- la définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront étudiés et réalisés ;
- la signature et gestion des marchés de travaux et fournitures, notamment :
- la gestion financière et comptable de l'opération
- la gestion administrative
- l'action en justice

- Convention 2 : Financement et réalisation – rénovation en zone urbaine des réseaux d'éclairage

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de financement des travaux réalisés par le Syndicat Départemental de MORBIHAN ENERGIES, partenaire de l'opération. Le tableau de financement prévisionnel se décline comme suit :

	HT	TVA	TTC
Contribution du demandeur	4 600,00 €	920,00 €	5 520,00 €

Le détail des modalités figure dans les conventions jointes à la présente délibération.

Nous vous proposons :

- d'approuver les nouveaux montants et d'autoriser Madame La Maire à signer ces conventions.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

**Fait à Pontivy, le 29 septembre 2020
LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**